



# TOUPRET G ARNISSANT ENDUIT DE GARNISSANT



- ▶ **HAUT POUVOIR COUVRANT ET OPACIFIANT**
- ▶ **EXCELLENTE GLISSE**
- ▶ **REPRISE SANS ARRACHEMENT**
- ▶ **PONÇAGE FACILE**
- ▶ **SANS ODEUR**

## USAGE

Enduit garnissant en poudre, intérieur, pour application manuelle.

## SUPPORTS

**TOUPRET G ARNISSANT** s'applique sur supports neufs ou rénovés, bruts ou peints :

- Plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre,
- Anciens fonds peints,
- Tous types d'enduits,
- Ciment, béton, béton cellulaire, parpaings, briques, pierres,
- Toile de verre, gouttelette, crépis.

## RECOUVREMENT

**TOUPRET G ARNISSANT** est recouvrable par tous types d'enduits, peintures et revêtements muraux.

## CARACTÉRISTIQUES physiques et techniques

**TOUPRET G ARNISSANT** : enduit intérieur en poudre à base de plâtre, de produits de carrières sélectionnés et de liant organique

- Caractérisation (NFT36-005) : Famille III, Classe 3
- Codification (EN 16-566) :  $G_3S_2V_0W_0A_0C_0R_0$
- Taux de gâchage : 38% d'eau (soit 0.38 l d'eau pour 1 kg de poudre)
- Épaisseur d'application : jusqu'à 5mm localement
- Consommation : 1.1 kg de poudre/m<sup>2</sup>/mm
- Temps d'utilisation : 8 heures
- Redoublement : dès que l'enduit est sec
- Recouvrement : 12 à 24 heures en moyenne (après séchage complet)
- Couleur : blanc
- Dureté shore : 80
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0.5 MPa

## CONDITIONS d'utilisation et de stockage

- Matériel de mise en œuvre : lame à enduire ou lisseuse.
- Nettoyage des outils : les résidus d'enduit s'enlèvent après séchage en frottant, l'utilisation d'eau n'est pas une nécessité.
- Conservation de l'enduit : produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri de l'humidité.

## CONDITIONNEMENT

- Sac de 25 kg

## RECOMMANDATIONS

et précautions d'emploi

- Ne pas appliquer **TOUPRET G ARNISSANT** sur du polystyrène, ni sur des revêtements collés, ni à l'extérieur.
- Ne pas appliquer à une température < 8 °C et > 35 °C et un taux d'hygrométrie > 70%.
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.
- Il est conseillé de ne pas rebattre la pâte lorsqu'elle commence à durcir.

## PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU 59.1 et 59.4.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

## DOCUMENTS NORMATIFS

à consulter

- EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
- NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Nous vous recommandons d'utiliser un masque lors du ponçage et des gants lors de l'utilisation.
- FDS disponible sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr) ou [www.toupretpro.com](http://www.toupretpro.com).
- La déclaration environnementale a été déposée sur le site [www.declaration-environnementale.gouv.fr](http://www.declaration-environnementale.gouv.fr) et elle est consultable sur le site [www.inies.fr](http://www.inies.fr).
- Apporter les résidus de produit et l'emballage à la déchetterie.

Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale de **TOUPRET G ARNISSANT** sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société TOUPRET. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).